

## Résidence Autonomie

## TARIFS 2023

*(Révisables au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année)***A / LOGEMENT**

TYPE	CAPACITE	MONTANT DE LA REDEVANCE MENSUELLE
Studio Collines	1 personne	De 1 093 € à 1 422 €
Studio Patio	1 personne	De 1 144 € à 1 208 €
2 Pièces Collines	1 à 2 personnes	De 1 586 € à 2 113 €
2 Pièces Patio	1 à 2 personnes	De 1 872 € à 2 304 €

Le montant de la redevance varie en fonction de la surface et de l'exposition.

La superficie moyenne des appartements : 32 m<sup>2</sup> pour un studio et 59,5 m<sup>2</sup> pour un appartement 2 pièces.

**Le montant de la redevance comprend :**

- Les charges d'exploitation de l'établissement (frais de personnel et d'entretien, fourniture de chauffage, de l'eau froide et chaude),
- Le ménage dans les appartements une fois par semaine, (20 minutes par studio, 40 minutes pour un appartement de deux pièces),
- L'intervention d'un homme d'entretien pour la maintenance courante,
- La téléassistance (hors impulsion téléphonique liée à la maintenance)

**Le montant de la redevance ne comprend pas :**

- La fourniture de l'énergie électrique dès le premier kWh facturé selon le tarif en vigueur appliqué à la résidence

**B / RESTAURATION**

	Menu 2 Plats	Menu 3 Plats
Résident (Formule du jour Déjeuner ou Dîner)	16,30 €	19,45 €
Tarif des boissons	Selon carte	

Le portage du repas dans le logement peut être proposé si l'état de santé du résident le justifie. Dans tous les autres cas le service sera facturé (6 €).

**C / AUTRES PRESTATIONS**

- Emplacement de parking en sous-sol (par mois) : 85.00 €
- Le coût des consommations téléphoniques fait l'objet d'une facturation mensuelle  
Tarif de l'impulsion téléphonique : 0,20 €

Date de diffusion : 10/01/2023

Résidence Autonomie – Les Stréltzias – 2 rue Pierre Commanay – 06160 JUAN LES PINS

Tél. : 04 92 93 64 00 – Fax : 04 93 61 17 89 – www.residence-autonomie-lesstreltzias.com

SARL de gestion au capital de 787 399,17 € – RCS Antibes 428 722 243 – code APE : 551A – n° TVA FR91428722243